



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

réglementation

Question écrite n° 59593

Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de Mme la ministre du logement et de l'égalité des territoires sur l'effondrement de la construction de logements. La persécution des propriétaires par la nouvelle réglementation et la "surfiscalisation" des bénéficiaires produit des effets prévisibles. La construction des logements est en baisse et les propriétaires hésitent à louer du fait de la disparition de leurs droits qui mène directement à la suppression de la propriété privée, pourtant inscrite dans toutes les constitutions françaises depuis 1789. La loi ALUR complique la gestion des propriétés, leur location et leur vente, impose de nouvelles réglementations administratives absurdes, et détruit la lettre et l'esprit de la colocation en supprimant la caution solidaire. Il lui demande quand cessera cette idéologie de guerre des classes considérant les propriétaires comme exploités et les locataires comme exploités.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Bompard](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59593

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Logement et égalité des territoires

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 juillet 2014](#), page 5808

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)